

Objet	Assemblée Générale Extraordinaire (AGE)
Date et lieu	03 Juillet 2012, 19h30 PIC Mairie de Montreuil

Présent.e.s : (14) Georges BERTRAND , Jo BESSEMOULIN , Edgar CELANT , Lisette CHRIQUI , Jeanne COLLIN , Alain FABRE , Maurice FAY , Simone FONDINI , Georges HERVO , Gérard LAURENT , François LOBIYED , Frédéric MARION , Jocelyne POULLAIN , Emmanuel QUERCY	
Excusé.e.s : (8) Solange BARBAS , Yao Richard BIAM , Monique CLASTRES , Evelyne LE GALL , Nicole LERAUX , René MEHEUX , Jean-Claude PALLARD , Roland TAILDEMAN	
Absent.e.s :	
Invité.e.s :	

Prochaines réunions

Sujet	Date	Lieu	Participants et commentaires
Fête de quartier Branly-Boissière	08/07/2012	Branly-Boissière	
Fête de quartier Bel Air	08/09/2012	Bel Air	
Réunion de Bureau	??	A déterminer	
Conseil d'Administration	18/09/2012	A déterminer	
Fête des Associations	23/09/2012	Montreuil	
Fête des Ruffins	23/09/2012	Ruffins	
Assemblée Générale	04/10/2012	A déterminer	

Relevé d'Informations, Décisions ou Actions

Décisions / Actions	Qui
Prise en compte des dernières modifications dans les statuts	Frédéric
Relecture des nouveaux statuts	CA
Dépôt des statuts à la Préfecture de Bobigny	Alain
Envoi de 9 courriers en attente concernant la ligne 9	Bureau
Envoi d'un courrier à Fabienne Vansteenkiste avec l'état des lieux des abribus	Alain

Séance ouverte par Alain Fabre à 19h55

Le Président remercie les présents.

Volontaire(s) pour le secrétariat de séance : Frédéric

Une procuration est donnée :

- au Président, Alain Fabre, par Evelyne Le Gall
- au Président, Alain Fabre, par René Méheux
- à Maurice Fay par Monique Clastres
- à Frédéric Marion par Solange Barbas
- à Lisette Chriqui par Yao Richard Biam
- à 21h15, Georges Bertrand donne une procuration à Frédéric Marion

1/ La vie de l'association

➤ Changement de titre de l'Association

1. Statuts

Le changement de nom de l'Association consiste en l'ajout de la mention « de l'Est Parisien » dans le titre de l'Association. Cependant, l'acronyme de l'Association restera le même à savoir AMUTC.

Cette décision de changement est apparue suite aux différentes rencontres au cours desquelles le fait d'être uniquement Montreuillois était perçu comme négatif. Par ailleurs, beaucoup de choses se passent avec les frontières voisines de Montreuil et dans notre action nous avons toujours veillé à avoir un point de vue plus large. Nous tenons à rester Montreuillois, mais sans nous limiter à ce secteur. Et vis-à-vis de nos interlocuteurs, nous avons une démarche plus large que la ville de Montreuil. Donc, il a paru utile pour ces différentes raisons de compléter le titre de l'Association, mais sans élargir à la conquête des communes voisines. Il s'agit juste d'avoir une vision plus large que Montreuil.

Pourquoi ne pas vouloir élargir à tout l'Est Parisien ?

C'est surtout une question de force. On risque de se disperser et de courir trop de sujets à la fois. En plus, l'association est membre de l'AUT (Association des Usagers des Transports, FNAUT Ile-de-France), donc nous aidons les autres communes via cette association. De plus, nous sommes représentés au comité de pôle de Bobigny. Enfin, nous sommes également présents dans certaines commissions d'Est Ensemble.

Nous élargissons donc notre horizon sans être purement Montreuillois. Ainsi, nous cherchons à améliorer le maillage y compris avec les communes voisines. On participe donc à d'autres actions que sur Montreuil (ligne 1, GPE,...). Cela nous a permis de nous faire connaître et de nous faire remarquer.

C'est pourquoi cet élargissement du titre est souhaitable.

Le Bureau a souhaité profiter de l'occasion du changement de nom de l'Association pour apporter quelques autres modifications aux statuts. Après avoir élaboré une proposition, elle a été présentée au Conseil d'Administration, qui a effectué des amendements. C'est cette dernière version qui est présentée à l'AGE.

Des amendements à cette version sont alors discutés en séance. Afin de ne pas surcharger ce compte-rendu par une liste exhaustive des modifications proposées lors de l'AGE,

- les statuts datant d'octobre 2010 (document « QSN_AMUTC_statuts_oct2010.pdf »),
- la version des statuts élaborée avec le CA (document « AMUTC_statuts_juin_2012_V6.pdf »)
- et la version finale des statuts (document « QSN_AMUTC_statuts_3juillet2012.pdf »)

sont joints en annexe de ce compte-rendu. Dans la version finale, je surligne en jaune (document « AMUTC_statuts_3juillet2012_surligne.pdf ») les modifications apportées par rapport aux statuts d'octobre 2010.

Après discussions, il est décidé de procéder au vote sur la modification de l'ensemble des statuts et non pas amendement par amendement.

Il est à noter qu'un amendement particulier a fait l'objet d'un vote. Cet amendement portait sur l'article XVIII évoquant la dissolution de l'Association. Cet article s'énonçait ainsi dans les statuts d'octobre 2010 : « [...] Si cette proportion n'est pas atteinte, l'Assemblée générale est convoquée de nouveau, à quinze jours au moins d'intervalle, et cette fois, elle peut valablement délibérer quel que soit le nombre de membres actifs présents ou représentés. [...] ».

Dans les nouveaux statuts, le Bureau et le CA souhaitent supprimer ce délai de 15 jours et proposent l'article suivant : « [...] Si cette proportion n'est pas atteinte, l'Assemblée Générale Extraordinaire est convoquée de nouveau et cette fois, elle peut valablement délibérer quel que soit le nombre de membres actifs présents ou représentés. [...] ».

Le débat porte donc sur la nécessité ou pas de maintenir le délai de 15 jours pour une nouvelle convocation de l'AGE. En effet, ce délai peut être nécessaire pour éviter la dissolution de l'association (par exemple laisser le temps aux associés de renouer un dialogue en cas de désaccord majeur) ou pour effectuer la liquidation de l'actif et du passif de l'association.

Après discussions, il est mis au vote la suppression du délai de 15 jours.

Vote : 19 votants dont 4 procurations

Contre : 1

Abstention : 2

Pour : 16

Après relecture, il est décidé de procéder au vote sur la modification de l'ensemble des statuts.

Vote : 19 votants dont 4 procurations

Contre : 0

Abstention : 1

Pour : 18

Les nouveaux statuts sont adoptés.

Après prise en compte des dernières modifications et relecture du CA, les statuts seront déposés à la Préfecture de Bobigny.

2. Logo

Suite à ce changement de titre, il convient de changer le logo de l'Association. En effet, même si l'acronyme ne change pas, le Bureau et le CA souhaitent faire apparaître la mention « de l'Est Parisien » dans le logo.

Le Bureau et le CA ont élaboré une proposition de logo en mettant la mention « de l'Est Parisien » sur le C d'AMUTC. Cependant, lors de sa conception, Frédéric a remarqué que ce choix n'était pas forcément pertinent une fois concrétisé. En effet, ce choix de position rend peu lisible la mention (voir les logos 1 et 2 dans le document « Propositions_de_logos_AGE.pdf » joint en annexe). Aussi, Frédéric présente-t-il une liste de logos élaborés en prenant en compte une partie des souhaits du Bureau et du CA (voir les logos 3 à 6).

Après discussions, le choix du logo s'effectue également en fonction du rendu sur l'entête (voir le document « Propositions_entetes_AGE.pdf » joint en annexe).

Finalement, le choix des participants se porte sur deux logos : les logos 3 et 6. Un vote est alors organisé pour choisir le logo qui deviendra le nouveau logo de l'AMUTC.

Vote pour le Logo : 19 votants dont 5 procurations

Pour le Logo 3 : 14

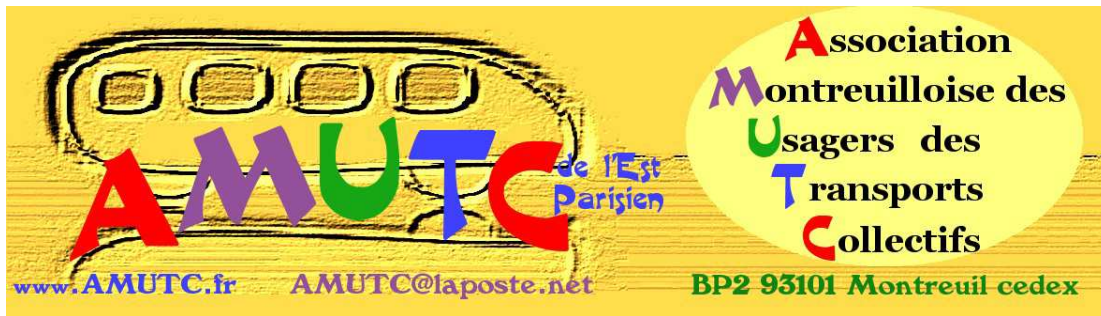
Pour le Logo 6 : 5

Le Logo 3 devient donc le logo de l'AMUTC.



3. Entête

Une fois le choix du logo effectué, le choix de l'entête en découle, puisque l'entête doit porter le Logo. Aucun vote n'est donc organisé.



4. Courrier

Afin d'harmoniser la présentation de nos courriers et d'intégrer la mention « Membre de l'AUT FNAUT Ile-de-France », le Bureau a décidé d'élaborer une structure de lettre type. Cette structure a ensuite été présentée au CA qui l'a amendée. Cette mention est donc placée à droite sous l'entête en italique et en bleu. Par ailleurs, il a été décidé d'intégrer dans le bas de page l'adresse du site (www.amutc.fr) et l'adresse de messagerie (amutc@laposte.net).

Frédéric présente la structure de la nouvelle maquette pour les courriers et autres documents de l'AMUTC issue des réflexions du Bureau et du CA. La proposition de ce nouveau document est jointe à ce compte-rendu (document « AMUTC_Courrier_version_CA_V2.pdf »).

Lors de la discussion, il est proposé d'ajouter également le fait qu'Alain, notre Président, est Vice-Président de l'AUT IdF dans la signature.

Le vote de la nouvelle présentation des courriers de l'AMUTC est alors effectué.

Vote : 19 votants dont 4 procurations

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 19

La nouvelle présentation des courriers de l'AMUTC est jointe en annexe à ce compte-rendu (document « AMUTC_Courrier.pdf »).

La mention « Nom du document » en bas de page ne sera utilisée que pour les documents AMUTC. La mention « Page : 1/1 » dans le bas de page ne sera utilisée que si le courrier ou le document font plusieurs pages.

Nous ajouterons également un « Objet » et une « Référence » si cela s'avère nécessaire à l'exploitation du courrier ou du document. C'est pourquoi ces mentions ne figurent pas dans le courrier type.

Nous devons également faire figurer sur nos affiches et nos tracts que nous sommes subventionnés par la Ville. C'est la règle puisque nous recevons une subvention de la Ville. Nous le ferons au coup par coup lorsque nous élaborerons ces nouveaux documents.

➤ Calendrier 2012

1. Fête de quartier Branly-Boissière le 08/07/2012
Nous invitons les adhérents à venir participer à la tenue du stand à cette fête.
2. Fête de quartier Bel Air le 08/09/2012
Cette fête est gérée par Alain qui donnera les informations nécessaires à notre participation.
3. Fête des Associations le 23/09/2012
N'ayant encore que peu d'informations sur cette fête, nous tiendrons informés les adhérents sur son déroulement.
4. Fête des Ruffins le 23/09/2012
Cette fête se déroulant le même jour que la Fête des Associations nous ne pourrions y assister.

2/ Compte-rendu des actions engagées

➤ Prolongement de la ligne 11 du métro

Le choix entre le pneu et le fer est encore à l'étude, même si le pneu l'emporterait, car le passage sur fer coûterait trop cher.

Cependant, le prolongement est encore soumis à des possibles problèmes financiers.

L'enquête publique est prévue en cours d'année 2013. Elle se déroulera probablement sur 2012 et 2013. Les parties prenantes seront consultées. Le STIF propose un projet technique suite au DOCP (Dossier d'Objectifs et de Caractéristiques Principales). Nous aurons les documents quand l'enquête publique sera lancée. Suite à l'enquête publique, il y aura un vote du budget en 2013.

Il y a des frémissements d'association contre le viaduc. En effet, une association se serait créée pour empêcher la construction du viaduc au niveau du Londeau, pour des raisons esthétiques, de bruit et d'écologie.

Cependant, il y a peu de chance que cette association empêche la création du viaduc qui devrait tenir compte de toutes les contraintes environnementales.

Le prolongement de la ligne est sur une bonne voie, mais dépend réellement du financement de l'Etat. Donc, ce n'est pas totalement sûr que cette ligne soit prolongée et il faut donc continuer à revendiquer.

➤ Prolongement de la ligne 9 du métro

L'enjeu est de faire commencer les études d'utilité du prolongement de la ligne 9 de la Mairie à l'Hôpital. La Mairie sous l'impulsion de Madame la Maire, Dominique Voynet, a créé une association pour la ligne 9 avec 5 maires. Une réunion était prévue, mais, d'après nos informations, Monsieur Capillon (Maire de Rosny) n'est pas venu. Cependant, nous gardons l'espoir de travailler avec cette association.

Nous avons 9 courriers en attente à envoyer pour dire à nos élus que nous voulons cette ligne 9 et qu'il est important que ces autorités se montrent plus qu'intéressés pour que les études se fassent maintenant. En effet, on pourrait ainsi utiliser le même tunnelier que celui de la ligne 11.

Il ne faut vraiment pas loucher ce coche, sinon la 9 sera reportée d'une génération.

Est Ensemble a également demandé le soutien pour la ligne 9.

Il y a des réelles possibilités, mais il faut que cela bouge. Il nous faudrait une grande manifestation, un grand événement,... Cela reste donc à organiser.

➤ Tram T1

Au dernier Comité de pôle de Bobigny, Alain a appris que le problème de la Trésorerie Générale était réglé.

Cependant, il reste les problèmes du SMR, du blocage de Noisy et de l'arrivée au Val de Fontenay. En effet, il existe un problème avec le terminus qui se trouve derrière le Péripole à 200m de la gare RER. Du coup, cela fait loin pour une correspondance.

Il y a bien sûr la question du financement.

L'enquête publique du T1 était prévue en fin d'année 2012.

Nous n'avons en fait que peu d'informations fiables sur le sujet du T1.

➤ Les bus

Le gros problème actuellement est la fréquence des bus. On supprime des services, car les personnels ne sont pas remplacés au dernier moment. Malheureusement, on ne peut pas agir vraiment.

Nous examinons le PDUIF (Le Plan de Déplacements Urbains d'Île-de-France) pour voir ce qu'on pourrait améliorer.

Alain annonce que le 129 passerait en Mobilien. Etonnement de l'assistance...

Le 301 devait passer en Mobilien, mais toujours rien. Cependant, le bd de la Boissière a été refait en partie du carrefour Aristide Briand jusqu'au carrefour Salvador Allende.

Pour les abribus, il existe toujours un problème de lumière avec certains. On va encore envoyer un courrier à Fabienne Vansteenkiste avec l'état des lieux des abribus.

Par ailleurs, nous avons constaté un fonctionnement bizarre des BIV (Borne Informations Voyageurs) qui ne sont pas toujours fiables.

Certains participants ont l'impression qu'il y a une dérégulation complète des bus. Ainsi, sur certaines lignes, on en voit passer 5 en 15 minutes et ensuite on attend 30 minutes.

Normalement les bus ont des horaires sur leur calepin. Mais, le régulateur s'adapte au trafic. Du coup, cela peut créer des écarts d'horaires.

➤ Grand Paris Express

On est dans l'expectative. Maintenant, ce projet est sous la responsabilité de Cécile Duflot. Il semblerait que le processus organisé par la société du Grand Paris suive son cours.

Pour la ligne Rouge, l'enquête publique va être lancée.

Pour la ligne Bleu, l'enquête publique va également commencer.

La ligne Orange nous pose question et devrait aller sur Noisy Champs. Or, la position de l'AMUTC est que la ligne Orange soit placée sur la ligne Arc Express.

Il semble que la Société du Grand Paris (SGP) ne serait pas contestée par le nouveau gouvernement et continuerait donc à côté du STIF.

Cependant, la question du financement reste importante.

➤ Appel à témoins de ligne

L'AMUTC participe avec l'AUT (Association des Usagers des Transports d'Ile de France) à l'opération « Témoins de ligne ». Donc, si vous avez un souci sur une ligne de bus, métro ou RER, n'hésitez pas à nous le faire remonter. La fiche pour déclarer un dysfonctionnement et les explications sont sur le site (www.amutc.fr).

Les témoins de ligne étaient un contrat entre la FNAUT (Fédération Nationale des Associations d'Usagers des Transports) et la RATP. Or, la RATP ne veut plus s'occuper de l'opération « Témoins de lignes », car elle n'a plus le personnel pour cela. Donc, les témoins de ligne sont maintenant en contact avec le STIF.

➤ Tarif

De nouvelles choses seront prévues en 2013.

En attendant, le dézouage du Pass Navigo le week-end sera voté ce mois-ci et devrait entrer en vigueur en septembre.

Par ailleurs, la mise en place du complément de parcours est prévue en décembre ou en janvier.

Il est à noter que l'une des demandes de l'AMUTC, qui est la possibilité d'utiliser un ticket pour enchaîner un bus plus un métro est à l'étude.

➤ Divers

Les ascenseurs de la Mairie de Montreuil ne fonctionnent toujours pas !

3/ Parole aux adhérents, témoignages et réponses

Une adhérente expose un problème qu'elle a eu avec la RATP. Elle devait prendre un TGV à la Gare de Lyon. Or, ce jour-là, il y avait une course à pied sur le trajet du bus. Donc, ni le 301, ni le 122 n'allait au Val de Fontenay à partir de l'arrêt des Ruffins. Cependant, il n'y avait aucune information pour indiquer que les bus n'allaient pas au Val de Fontenay. Du coup, l'adhérente a raté son TGV et finalement a dû prendre un nouveau billet avec un supplément de 44 euros.

Elle demande quelle action elle pourrait mener.

Après discussions, nous lui conseillons d'essayer de contacter le médiateur des transports pour lui exposer son problème et se faire rembourser ce second billet.

Alain Fabre clôt la séance à 22h20